

**FAITES LE PAS,
PORTEZ-VOUS
CANDIDAT-E !**



**ELECTIONS
COMMUNALES
2021**



Faites le pas,
portez-vous
candidat-e !

Vous appréciez votre commune et vous vous y sentez bien. Vous avez envie de participer à son quotidien et à son développement. Vous voulez partager vos compétences. Alors c'est le bon moment pour vous porter candidat-e aux élections communales du 7 mars 2021 !

DÉROULEMENT DU SCRUTIN

1. Les élections se dérouleront le dimanche 7 mars 2021 et au besoin le dimanche 28 mars pour le 2^{ème} tour.
2. Les électrices et électeurs pourront voter par correspondance dès réception du matériel
3. L'assermentation des élus aura lieu le samedi 24 avril à Romont.



CONSEIL COMMUNAL OU GÉNÉRAL ? VOUS POUVEZ CHOISIR...

Le Conseil général	Le Conseil communal
30 membres élus pour 5 ans	7 membres élus pour 5 ans
Parlement de la commune	Organe exécutif de la commune
Il décide ▪ des budgets (investissements) ▪ des impôts et des taxes ▪ des règlements communaux	Il gère ▪ les finances et l'administration ▪ la culture, le social, la vie locale ▪ les services (eau, épuration, déchets)
Il valide les grands projets	Il conduit les grands projets
Il influence le développement de la commune	Il réalise toutes les mesures de développement validées



CONSEIL COMMUNAL OU GÉNÉRAL ?

Le Conseil général	Le Conseil communal
3-4 séances ordinaires du Conseil général	45 séances ordinaires du Conseil
3-4 séances de groupe de préparation	20 séances extraordinaires
6-8 séances de commission	20-30 séances et autres assemblées
Jetons de présence par séance	Honoraires annuels forfaitaires
CHF 80.00 par séance ou environ CHF 500.00 à CHF 1'000.00 par année	CHF 12'000.00 par année par conseiller-ère CHF 24'000.00 par année Syndic-que



CONSEIL COMMUNAL OU GÉNÉRAL ?

Le Conseil général	Le Conseil communal
Commissions :	Dicastères :
Finances	Enseignement – Affaires sociales – Santé
Aménagement	Routes – Forêts – Endiguement – Culture
Naturalisation	Sport – Sociétés locales – Territoire
Energie	Constructions – Eau – Epuration - Déchets
Autres selon besoins	Finances – Administration



RECOMMANDATION

- Si vous décidez de vous porter candidat-e pour le Conseil communal, vous devez préalablement prendre conscience que cette fonction est exigeante en terme de disponibilité. Elle peut parfois comprendre deux séances en soirée la même semaine, auxquelles il faut rajouter le temps nécessaire au traitement des affaires courantes et à la préparation personnelle.
- La fonction est enrichissante mais prend une certaine place dans la vie courante. !





MARAIS DE NAUDRY

Quand les Autorités collaborent pour un magnifique projet de biodiversité !

CONTACTS POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

- Si vous souhaitez rejoindre le Conseil général, vous pouvez créer votre propre liste ou vous présenter sur une liste existante. Voici les correspondants que vous pouvez contacter :
 - Liste *Entente* : Mme Nicole Barbey, les4barbey@bluewin.ch
 - Liste *Ville-Campagne* : M. Sylvain Périsset, sylvain.perisset@bluewin.ch
- Pour toute autre information : Administration communale admin@rue.ch

CONTACT POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Les démarches pour rejoindre l'exécutif communal sont différentes puisqu'en l'absence de partis politiques, il n'y a aucun lien entre les candidats et les listes pour les deux conseils.

Nous vous conseillons alors de prendre contact directement avec un élu sortant :

- Joseph Aeby, syndic, joseph.aeby@ccrue.ch
- Antoinette Piccand, vice-syndique, antoinette.piccand@ccrue.ch
- Franco De Andrea, conseiller, franco.deandrea@ccrue.ch
- Pierre-Louis Fossati, conseiller, pierre-louis.fossati@ccrue.ch
- Denis Orange, conseiller, denis.orange@ccrue.ch
- Bernard Savio, conseiller, bernard.savio@ccrue.ch

Pour toute autre information : Administration communale admin@rue.ch

OPÉRATION "COUP DE BALAI"

Quand les Autorités
rejoignent la population
pour mettre la main à la
pâte !





Quelque soit
votre décision,
nous vous
souhaitons
Bonne chance !